

23 ET 24 MARS 2019

EVENEMENT

UFO

NATURE

CROSS-COUNTRY

ST JEAN D'ESTISSAC (24)

CHAMPIONNAT NATIONAL DE CROSS COUNTRY

SAMEDI 23 MARS 2019

ATELIERS GRATUITS ET OUVERTS
À TOUS À PARTIR DE 13H30

Escalade - Tir à l'Arc - Sarbacane
Orientation - Slackline - Homeball
Wexball - Badmington - Etc

Buvette - Restauration sur place

DIMANCHE 24 MARS 2019

VTT (20 - 32 - 45 km) : départ 9h - 8€
Marche nordique (6 - 9 - 12 km) : départ 9h15 - 3€
Pédestre (6 - 9 - 12 km) : départ 9h15 - 3€
Trail loisir (6 - 9 - 12 - 20 km) : départ 9h15 - 3€

1€ / INSCRIPTION REVERSÉ À
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP
DE CROSS COUNTRY TOUTE LA JOURNÉE



Le Comité Régional UFOLEP Nouvelle-Aquitaine

Le Comité Départemental UFOLEP Dordogne

La commune de St Jean d'Estissac

Le club Sports Nature des Coteaux

Sont heureux de vous accueillir à l'occasion du :

Championnat National UFOLEP de Cross-Country

à St JEAN D'ESTISSAC

Les 23 et 24 Mars 2019

Mot du président national : Arnaud JEAN

L'identité de l'Ufolep se définit à la fois par son affinité notamment autour des questions de citoyenneté et de laïcité et également par son caractère multisports. Le succès des dernières campagnes nationales autour de cette dimension ont été des succès et témoignent de l'attachement de notre réseau fédéral à cette identité.

Plusieurs occasions permettent cette pratique, à la fois au sein d'associations multisports par objet, mais aussi dans nos écoles multisports fédérales proposées aux plus jeunes et, de plus en plus, dans des clubs unisports qui développent différentes activités, en complément d'entraînements et de préparations, pour donner lieu à plus de convivialité, pour organiser des moments de détente et de découverte.

Après l'édition d'Orléans en 2018, je suis ravi que le comité régional Ufolep Nouvelle Aquitaine reprenne le témoin et propose, en parallèle du national de cross, une manifestation multisports de nature durant tout un week-end. Merci aux élus et salariés qui travaillent et préparent ce rendez-vous... si Ufolépien !!!

Rendez-vous en Dordogne, j'y serai.

Mot de la présidente du comité régional : Sandrine MANET

Bienvenue en Nouvelle-Aquitaine et plus particulièrement à St Jean d'Estissac, en Dordogne, pour cette nouvelle édition de l'UFO NATURE et du National de Cross Country, pour le week-end du 23 et 24 mars prochain.

Un très grand merci au club Sports Nature des Coteaux d'avoir répondu favorablement à cette demande d'organisation de manifestation ainsi qu'à la Mairie de St Jean d'Estissac de nous avoir ouvert ses portes et donné l'autorisation d'utiliser les installations communales pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Pendant ces deux jours, nous pourrons vous présenter, en marge du Championnat National de Cross, (et vous pourrez tester) de nombreuses activités autour des sports de nature et des randonnées pédestres et cyclistes. Ces journées seront l'occasion de nous retrouver autour d'un bel évènement, autour de la convivialité, de la bonne humeur et de l'esprit sportif.

Je vous souhaite donc de bonnes courses !



Mot du président du comité départemental : Jean-Pierre MAURANCE

C'est un réel plaisir de vous accueillir en Dordogne, dans le petit village de St Jean d'Estissac au cœur du Périgord. Avec les beaux jours qui reviennent l'envie de mettre le nez dehors et de profiter de la belle saison dans cet esprit de partage et de convivialité que chacun sait pouvoir retrouver en UFOLEP.

Ce qui est formidable avec ce sport populaire c'est que les soirées entre amis laissent la place à la compétition, le partage et la convivialité qui restent attachés à ce terrain où se mesurent alors les qualités sportives, c'est cette alchimie unique qui amène de nombreux spectateurs à encourager les coureurs qui se mesureront lors du championnat national de cross UFOLEP 2019. Je remercie madame le maire et son conseil municipal ainsi que le club Sport Nature des Coteaux pour avoir accepté d'organiser cette manifestation, toutes les équipes de bénévoles sauront une nouvelle fois tout mettre en œuvre pour que les compétiteurs puissent évoluer dans de bonnes conditions et une excellente ambiance.

J'espère que vous garderez un excellent souvenir de votre passage en Périgord. Bonne compétition à toutes et à tous !

Mot du Maire de la commune et conseillère départementale : Marie-Rose VEYSSIERE

Je suis très heureuse et fière que notre petite commune rurale de St Jean d'Estissac accueille le championnat national UFOLEP de cross country 2019. Je tiens à féliciter les organisateurs : l'UFOLEP, l'association Sports nature des Coteaux, le comité des fêtes et tous les bénévoles. Je remercie M. et Mme Jacqmin qui ont mis à notre disposition le site du « château de la Poncie » pour cette épreuve. Ce site qui mêle les délices d'un parcours « accidenté » et le charme d'un sous-bois, se prête aux exigences de cette compétition. Le sport est une source d'épanouissement, d'intégration et de socialisation.

Que les meilleurs triomphent, mais l'essentiel est qu'au travers de la participation sportive, chacun parvienne à une valorisation personnelle. Je souhaite à toutes et à tous la bienvenue dans notre commune et le plus vif succès à cette manifestation.

Belle compétition à tous et vive le sport !

PROGRAMME

⇒ Accueil

⇒ Plan du site

⇒ Accueil

⇒ Programme du week-end

⇒ Festival Outdoor : animations « Sports de Nature »

⇒ Repas (Salle Polyvalente et également buvette)

⇒ Règlement National Cross Country

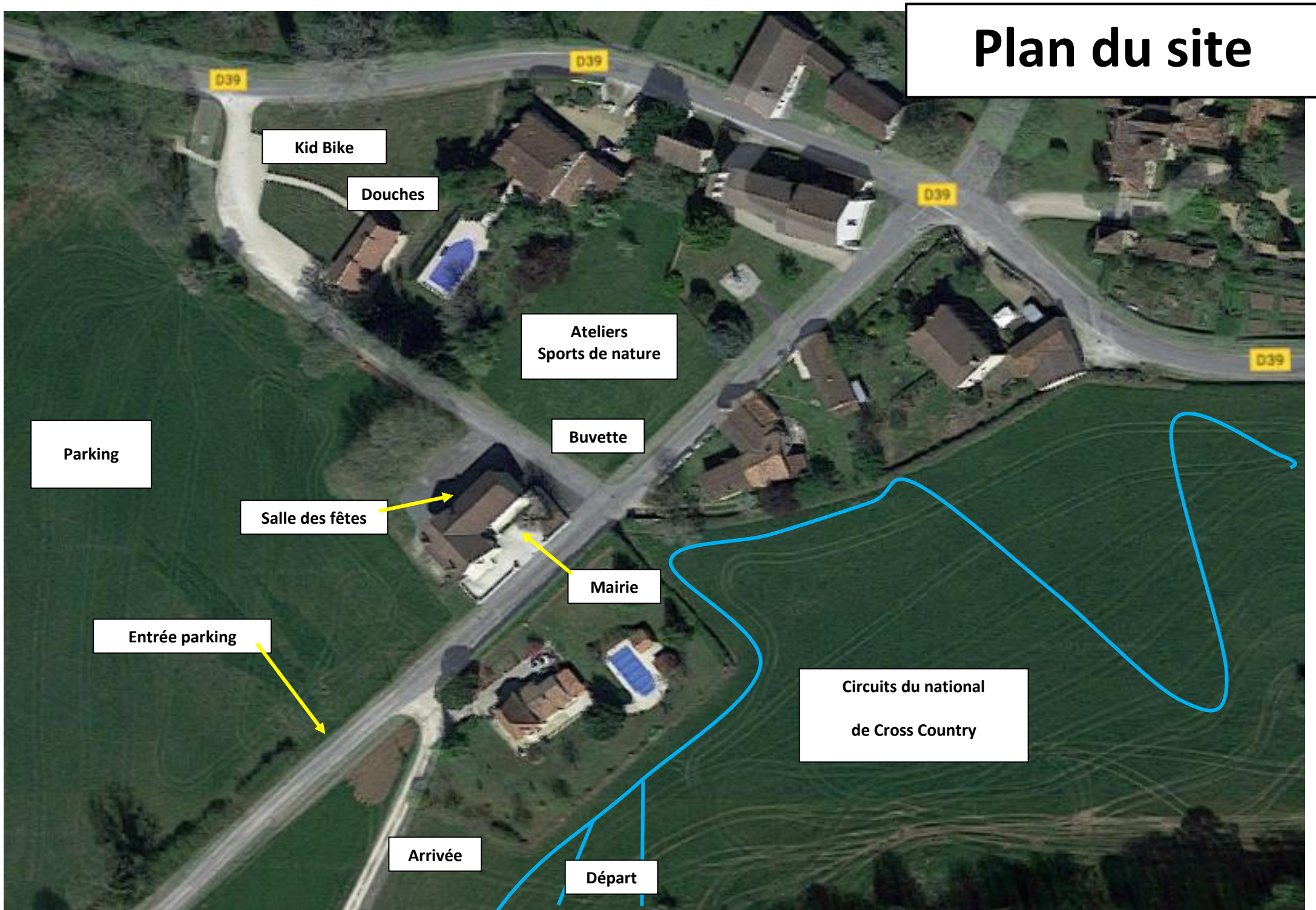
⇒ Horaires des courses

⇒ Plan des circuits

⇒ Hébergement



Plan du site



ACCUEIL

L'accueil se tiendra dans la salle des fêtes de St Jean d'Estissac :

- Le samedi 23 mars 2019, **de 14h00 à 18h30**

- Le Dimanche 24 Mars 2019, **de 7h00 à 8h30**

Dès leur arrivée, les délégations devront se présenter à l'accueil pour :

- Retirer leur pochette contenant tous les renseignements pratiques (tickets etc...)
- Régler les formalités sportives et déposer leur licence...

Les renseignements demandés sont indispensables afin de permettre au comité organisateur de répondre au mieux à vos besoins.

Contact pour le week-end

Patrick MANS – Directeur Régional UFOLEP

06.82.01.98.68

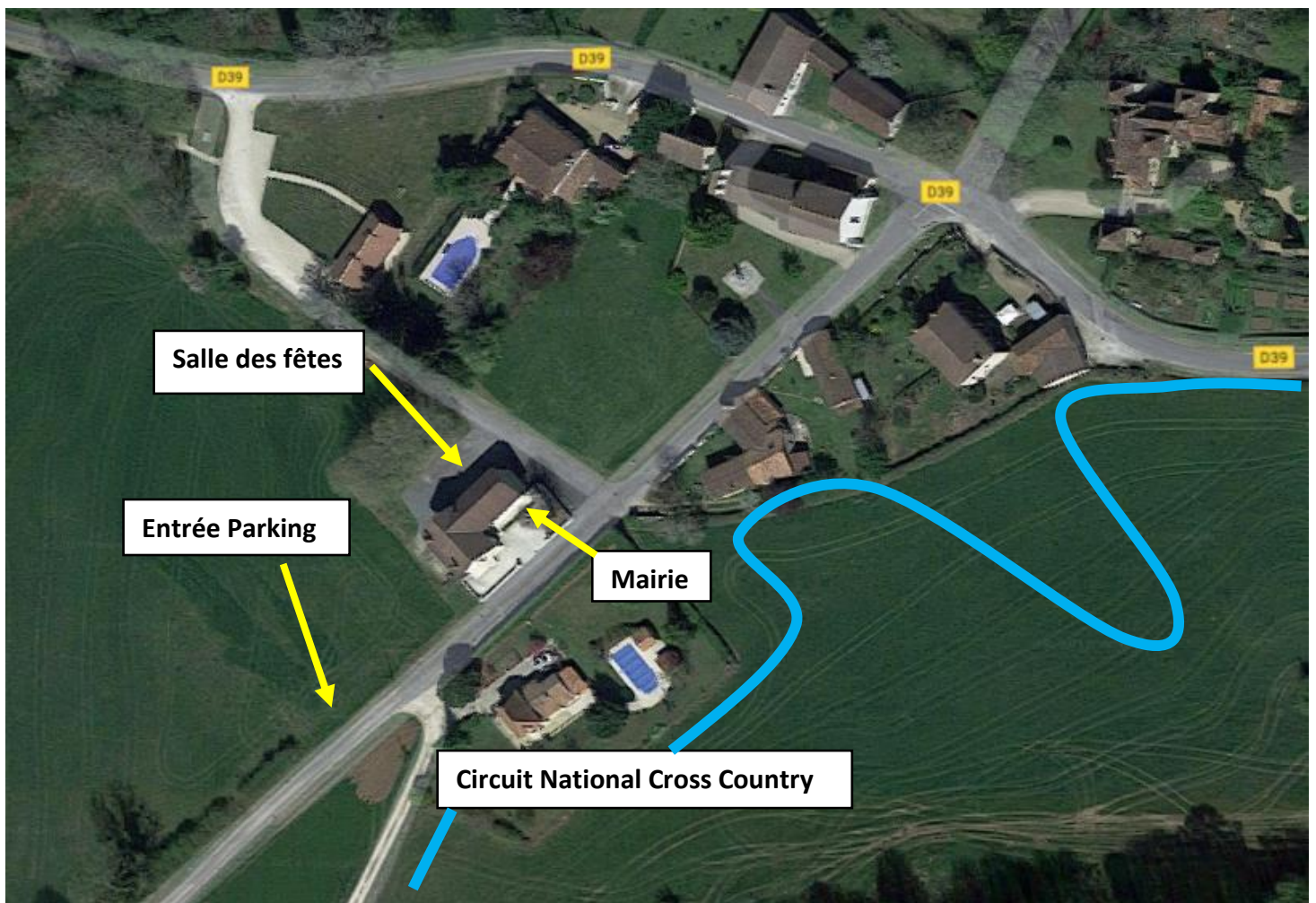
ORGANISATION

Samedi 23 mars 2019 :

Accueil des délégations de 14h00 à 18h30, à la salle des fêtes de St Jean d'Estissac
Ateliers sports de nature de 13h30 à 19h, autour de la salle des fêtes de St Jean d'Estissac
Pot de bienvenue des délégations à 19h, à la Mairie de St Jean d'Estissac
Repas à partir de 19h30 jusqu'à 21h00, à la salle des fêtes de St Jean d'Estissac

Dimanche 24 Mars 2019 :

Accueil des délégations de 7h00 à 8h30 à la salle des fêtes de St Jean d'Estissac
Repas de 11h00 à 14h30 à la salle des fêtes de St Jean d'Estissac



FESTIVAL OUTDOOR

SAMEDI 23 MARS 2019, DE 13H30 À 19H

⇒ **ATELIERS SPORT DE NATURE :**

- **ESCALADE**
- **TIR À L'ARC**
- **SLACKLINE**
- **TIR À LA SARBACANE**
- **BADMINTON**
- **HOMEBALL**
- **WEXBALL**
- **ETC ...**

⇒ **ATELIER « SAVOIR S'ORIENTER » :**

- **MINI COURSE D'ORIENTATION**

⇒ **ATELIER « SAVOIR ROULER » :**

- **RASSEMBLEMENT KIDBIKE (ÉCOLES DE VTT)**

⇒ **ATELIER « SAVOIR SECOURIR » :**

- **SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT**

⇒ **ATELIER « SAVOIR MARCHER » :**

- **INITIATION À LA MARCHÉ NORDIQUE (À PARTIR DE 17h)**

⇒ **ATELIER « SAVOIR SE REPOSER » :**

- **BUVETTE ET GRILLADES TOUTE LA JOURNÉE**

REPAS

Salle des fêtes de St Jean d'Estissac

A retourner avant le 4 mars 2019

UFOLEP NA – 82 avenue Georges Pompidou - BP 80010 - 24000 Périgueux

Région :

Nom et Prénom du responsable :

Adresse :

Mail :

Tél :

Jours	Nombre	Prix	TOTAL
Samedi Soir		12 €	
Dimanche Midi		12 €	
Dimanche Soir (paniers repas)		6 €	
TOTAL REPAS			

ATTENTION

Seules les réservations accompagnées du chèque de règlement pourront être honorées
Chèque à l'ordre de « **Sports Nature des Coteaux** ». Tout repas commandé ne sera en aucun cas remboursé.

Samedi Soir :

Œufs/Crudités - Pâtes Bolognaises – Fromage – Dessert – Pain – Eau – Vin - Café

Dimanche Midi :

Crudités - Paella - Fromage –Dessert – Pain - Eau – Vin - Café

Paniers Repas = 2 sandwichs, chips, gâteaux secs, fruit et Eau

CNS ATHLETISME

UFOLEP

REGLEMENT CROSS

Le championnat national de cross est ouvert à tous les licenciés UFOLEP (code Athlétisme et course hors stade) sans limite d'âge à partir de 11/12 ans.

Un classement est réservé aux athlètes de + de 55 ans hommes et femmes, **un titre individuel sera attribué, et par équipe de 4 athlètes**, la distance est adaptée pour ces athlètes.

L'athlète de plus de 55 ans peut s'il le souhaite participer à la course classique des 40 ans, il peut également courir pour son équipe des 40 ans ou pour celle des seniors.

Un athlète de plus de 40 ans participant à la course des seniors peut prétendre au titre de champion national de cette catégorie.

Chaque athlète de plus de 55 ans devra porter dans le dos un dossard permettant de l'identifier, il en sera de même pour toutes les courses où sont mélangées plusieurs catégories.

Le non-respect de ce règlement entraînera la disqualification de l'athlète.

Lors de la remise des récompenses les athlètes devront porter le maillot de la région ou de l'équipe.

Les athlètes d'une même équipe devront avoir un maillot identique, ils pourront se voir interdire le départ ou déclasser s'il y a réclamation à cause du non-respect de ce point du règlement.



Catégories d'âge 2018-2019

2008 – 2009	9 - 10 ans
2006 – 2007	11 - 12 ans
2004 – 2005	13 - 14 ans
2002 - 2003	15 - 16 ans
2000 – 2001	17 - 18 ans
1999 et avant	19 ans et plus
1978 et avant	40 ans et plus

Les titres attribués sont :

TITRES ATTRIBUES				
Anciennes catégories	Année de naissance	Individuel		Equipe
		Filles	Garçons	Filles Garçons
Benjamins	2006 – 2007	OUI	OUI	OUI sur 4
Minimes	2004 – 2005	OUI	OUI	OUI sur 4
Cadets	2002 - 2003	OUI	OUI	OUI sur 4
Juniors	2000 – 2001	OUI	OUI	OUI sur 4
Seniors féminines	1980 (inclus) - 1999	OUI	OUI	OUI sur 4
Seniors masculins		OUI	OUI	OUI sur 5
Vétérans féminines	1964 - 1979	OUI	OUI	OUI sur 4
Vétérans masculins		OUI	OUI	OUI sur 5
Féminines + 55 ans	1964 et avant	OUI	OUI	OUI sur 4
Masculins+55 ans		OUI	OUI	OUI sur 4

Pas de limitation d'engagés par catégorie (limitation possible en fonction des remboursements) le montant global des indemnisations est fixé par le national UFOLEP

Tableau des récompenses :

CATEGORIES	MEDAILLES	EQUIPES		
		1 ^{er}	2 ^{ième}	3 ^{ième}
Benjamins	X	Trophée	Trophée	Trophée
Minimes	X	Trophée	Trophée	Trophée
Cadets	X	Trophée	Trophée	Trophée
Juniors	X	Trophée	Trophée	Trophée
Seniors	X	Trophée	Trophée	Trophée
Vétérans 40 ans	X	Trophée	Trophée	Trophée
Vétérans + 55 ans	X	Trophée	Trophée	Trophée

Challenge Jeunes - 1 coupe au premier

Challenge région - 1 coupe aux 3 premières régions

Les challenges

Mise en place d'un challenge de l'avenir jeunes catégories

☒ Challenge de l'AVENIR

2 BF + 2 BM + 2 MF + 2 MG + 2 CF + 2 CG + 2 JF + 2 JG

(les premiers de chaque région dans chacune des catégories concernées) la région n'ayant pas d'athlète dans une des catégories marquera $N + 1$ ($N =$ le nombre d'athlètes classés dans la catégorie)

☒ Challenge régional

Equipe totalisant le plus faible total, les régions n'ayant pas d'équipe marqueront $N + 1$ ($N =$ le nombre de régions classées dans la catégorie).

Engagements

Les engagements restent le choix des départements et/ou des régions en fonction de leur règlement avec la participation minimum à un championnat départemental et/ou régional.

Aucun engagement sur place.

Tous les engagements doivent être validés par le département ou la région.

Les engagements sont à saisir à partir du 5 février sur

www.cns-webservice.org

avant la date limite du 04 mars 2019

Pour tout forfait non justifié il sera appliqué le règlement financier national (amendes...)

Droits d'inscription

Les qualifiés doivent régler les droits d'inscription
(en individuel adulte **13,00€** et jeunes **7,00€**).

Pour déterminer le montant du droit d'inscription de l'équipe, il y a lieu de multiplier le montant individuel de base par le nombre de membres composant l'équipe.

Ces droits seront facturés aux comités départementaux par la comptabilité après la manifestation.

Réclamations

Seuls les responsables de délégation désignés et clairement identifiés sur les feuilles d'engagement auront la possibilité de déposer des réclamations

Jury d'appel

Un jury d'appel composé des membres de la CNS, du directeur de réunion, tranchera tous les cas non prévus par le règlement.

Des douches « fait maison » seront installées sur le site et seront disponibles toute la journée du dimanche

HORAIRES

Horaires	Catégories	Année	Nombres de Tours	Distances
1 – 09h30	PF et PM	2008-2009	1 Petit Tour (PT)	1 200 m
Mise en ligne à 9h50				
2 – 09h55	BF et BM	2006-2007	2 PT	2 400 m
	MF	2004-2005	2 PT	2 400 m
Mise en ligne à 10h10				
3 – 10h15	MM	2004-2005	2 GT	3 000 m
	CF	2002-2003	2 GT	3 000 m
Mise en ligne à 10h35				
4 – 10h40	CM	2002-2003	2 PT + 1 GT	3 900 m
	JF	2000-2001	2 PT + 1 GT	3 900 m
	VF + 55 ans	1964 et avant	2 PT + 1 GT	3 900 m
Mise en ligne à 11h10				
5 – 11h15	JM	2000-2001	4 GT	6 000 m
	VM +55 ans	1964 et avant	4 GT	6 000 m

REPAS POSSIBLE DE 11h00 A 14h30

6 – 12h00 **Course Solidaire des élus :**
UN ou UNE élu(e) : conseil municipal, conseil départemental, conseil régional, député, ...
1 jeune et 1 élu parcourent en relais : 1 PT et 1 GT sur le circuit du national
Inscription 5€ : reversés à l'association Vaincre la Mucoviscidose

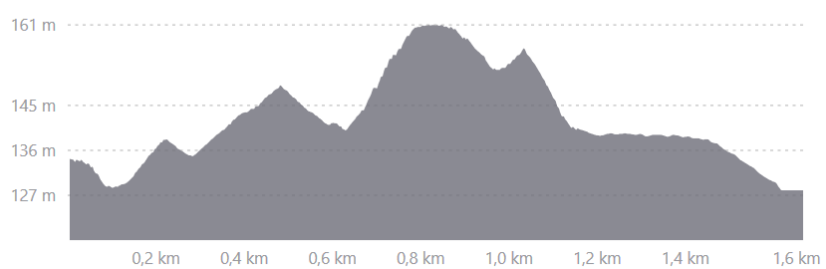
Mise en ligne à 13h10				
7 – 13h15	SF	1980 - 1999	2 PT + 2 GT	5 400 m
	VF	1964 - 1979	2 PT + 2 GT	5 400 m
Mise en ligne à 13h55				
8 – 14h00	SM	1980 – 1999	2 PT + 4 GT	8 400 m
	VM	1964 - 1979	2 PT + 2 GT	8 400 m

9 – 15h00 **PROTOCOLE EQUIPES**

Petit tour (PT) = BLEU 1200 m
Grand tour (GT) = ROUGE 1500 m

CIRCUITS

GRAND CIRCUIT = ROUGE (1 500 m)



PETIT CIRCUIT = BLEU (1 200 m)



Diaporama du site à visionner sur :

www.ufolep.laligue24.org et [Youtube](https://www.youtube.com/) (UFOLEP dordogne)

HEBERGEMENTS

1. CAMPINGS

CAMPING** LE PONTILLOU (3 km)

24140 Villamblard

Téléphone : 05 53 81 91 87

Portable : 06 25 17 09 56

ou 06 22 33 22 99 => 20 Mobil Homme

CAMPING*** ORPHEO NEGRO (6 km)

24140 Douville

Téléphone : 05 53 82 96 58

Portable : 06 07 38 32 40 => 20 Mobil Homme

CAMPING** LE PLEIN AIR NEUVICOIS (9 km)

24190 Neuvic sur l'Isle

Téléphone : 05 53 81 50 77

Portable : 06 51 12 80 22 => 23 Mobil Homme

2. HÔTELS

Hôtel Le Tropicana *** (12 km)

Lieu-dit les 3 frères, 24140 DOUVILLE

Tel : 05.53.82.98.31

Le Relais du Château ** (8 km)

Le Bourg, 24110 Grignols

Tél : 05 53 54 14 37

La Chartreuse d'Ossimpont (8 km)

Les cinq ponts, 24190 Neuvic sur l'Isle

Tél : 05 53 80 28 14 ou 06 09 95 90 92

Les Tamaris (18 km)

Lieu Dit Croix, 24140 CAMPSEGRET

Tél : 05 53 24 01 78

Fast hôtel Périgueux (28 km)

12 av Parc, 24430 MARSAC SUR L'ISLE

Tél : 05 53 03 96 43

Hôtel « Le 15 » (30km)

Lieu-dit Creavallée Nord, 24660 Coulounieix-Chamiers

Tel : **06 32 00 72 21**

Nombreux Hôtels à Périgueux ou Bergerac

=> 35 km

3. GITES et CHAMBRES D'HOTES

Domaine des Chaulnes (10 km)

24110 Grignols

Tel : 05 53 03 68 68 => 34 personnes

Le jardin des paons villamblardou (6 km)

24400 Issac

Tel : 06 76 12 28 76

La Muscadelle (8km)

Filloulas

24400 Sourzac

Tel : 05 53 81 32 13

La Maison d'Aum (10km)

24110 Bourrou

Tel : 05 53 81 11 09

La Bastide du Roy (3km)

24140 Villamblard

Tel : 05 53 80 19 49

Autres gites => www.gites.fr

wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
NOUVELLE-AQUITAINE

